
[Imprimer](#)

COVID 19 - Permanences "Reflexe Mediation" Le CFAM

Aujourd'hui, nous traversons une crise sans précédent. Confinement et déconfinement sont susceptibles d'exacerber les tensions et de dégrader les relations entre associés, employeurs/salariés, clients/fournisseurs.

Dans ce contexte particulier, le CFAM, collectif normand au service de la médiation, propose des permanences quotidiennes aux entreprises et aux organisations ainsi qu'à leur personnel.

Lors de ces permanences, nos médiateurs qualifiés vous offrent un temps d'écoute, en toute confidentialité, afin de cerner votre problématique relationnelle, vous aider à y voir plus clair et vous accompagner vers la recherche de solutions.

Pour nous contacter

07 69 81 26 50

lecfam.contact@gmail.com

Nos permanences Reflex Médiation en visioconférence

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 17h

Sur inscription préalable par mail, un lien vous sera communiqué.

Pour plus d'informations sur le CFAM et notre équipe

www.lecfam.fr